

NOUS CONTACTER

N° client : 5 022 283 659
Identifiant Internet :
CONTACT@THOMAS34.FR

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3004

(Service et appel gratuits)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675034 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

https://www.chequeenergie.gouv.fr

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE
SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

Votre contrat

N° de client : 5 022 283 659

N° de compte : 4 08 7 021 396 386

(numéro à transmettre pour le règlement de
vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 24 310 853 716 996

• Puissance : 09 kVA

• Heures Creuses

3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30



M. THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Facture du 10/01/2023

N° 25 893 508 814

Electricité (relevé Enedis)	254,27 €
TVA	46,60 €

Facture TTC

300,87 €

Montant total

300,87 €
TTC

Prélevé le
25/01/2023

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/03/2023.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 07 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 300,87€ sera prélevé le 25/01/2023 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAUT

Compte bancaire : FR2120041****10*****020***

Détail de la facture du 10/01/2023 N°25893508814



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°03186462194334

Horaires heures creuses - 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30 - (peuvent varier de quelques minutes)

Prix €HT/mois					Montant €HT	TVA	
Abonnement							
Heures Creuses - 09kVA - du 08/01/23 au 07/03/23					12,22	24,44	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 22,10 €)						24,44	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA	
Consommation							
Heures Creuses - 09kVA - du 08/11/22 au 07/01/23	18938 (Enedis)	19582 (Enedis)	644	0,1149	74,00	20,0%	
Heures Pleines - 09kVA - du 08/11/22 au 07/01/23	26692 (Enedis)	27644 (Enedis)	952	0,1458	138,80	20,0%	
Total Consommation (dont acheminement 56,60 €)			1596		212,80		
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA	
Taxes et Contributions							
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			1381	0,00663	9,16	20,0%	
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			1596	0,00189 ⁽¹⁾	3,02	20,0%	
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					4,85	5,5%	
Total Taxes et Contributions					17,03		
Total Electricité hors TVA					254,27		

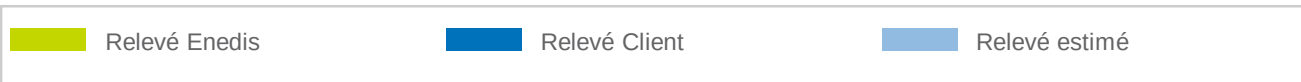
En conclusion

Total facture hors TVA du 10/01/2023	254,27 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 224,98 €	44,99 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 29,29 €	1,61 €
Total facture TTC du 10/01/2023	300,87 €

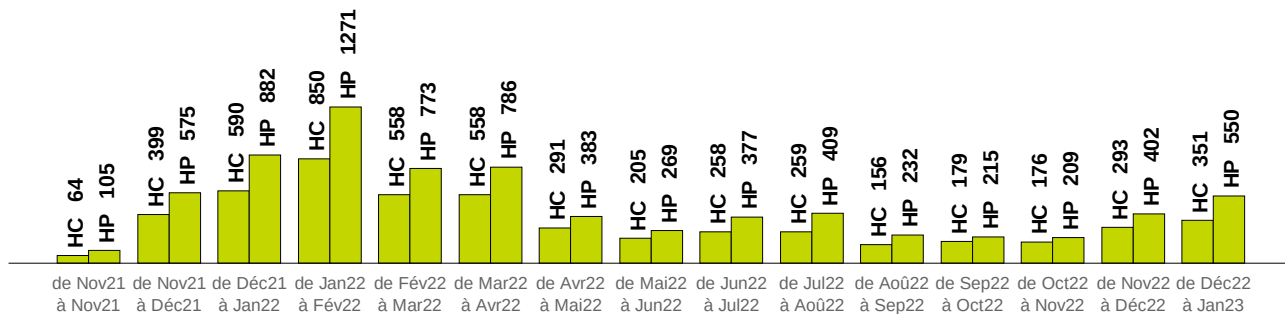
Montant total
300,87 €
TTC



Evolution de votre consommation facturée en kWh



Votre consommation en Electricité





Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur
particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur
particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur
particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2022. Le montant de la CSPE a évolué le 01/01/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(1) CSPE : Evolution au 01/01/23 : sur les 1596kWh facturés, 1381kWh à 0,00100€/kWh et 215kWh à 0,00763€/kWh
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.
Offre à tarif réglementé.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous avez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



